

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13/11/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de Conseillers Présents : 13

Nombre de Conseillers représentés : 2

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 21h37

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 7 novembre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Thierry Rolland, Florence Collino, Marlène Benoit.

Excusés: Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier.

Absent:

Pouvoirs : Sandrine Boillot à Hervé Lacroix, Bénédicte Lavier à Lucie Rousselet-Jurcevic

Secrétaire : Alicia Berthier-Derose

CONVENTION DE REMORQUAGE DES VÉHICULES

CONVOCATION LE 07 11 2023

Suite à la résiliation de la convention de remorquage avec la société SD Services, représentée par M. Berger, M. le Maire a contacté l'entreprise Auto Services à Pontarlier, qui a accepté de reprendre cette mission.

AFFICHAGE LE

S O NOA' 5053

M. le Maire propose au conseil de valider cette nouvelle convention pour pouvoir procéder aux enlèvements de véhicules vers la fourrière.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention de remorquage des véhicules
- autorise le Maire à signer les pièces s'y afférant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métablef Le Maire, Gérad DEQUE

abief Le Maire, Gérad E

Mairie de Métablef



REÇU EN PREFECTURE le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com